

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **6946**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **MAJBAR**

Nadia

RAM

Date de naissance : **17/02/1965**

Adresse : **17 Rue Arrouani Oasis Casa**

Tél. : **06 78 28 48 24**

Total des frais engagés : **10613,00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

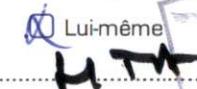
Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :



Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

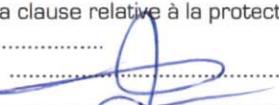
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Novasser**

Le : **03/04/2024**

Signature de l'adhérent(e) :



| RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES | | | | |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant l'attalé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin effectuant le Paiement des Actes |
| 20 MAI 2008 | G1FJ | - | 300 Dhs | B. ANNOUNA Boulevard Casablanca et rue Abdelmoula 39 39 1 38 38 |

| EXECUTION DES ORDONNANCES | | |
|---|-----------|-----------------------|
| Cachet de la pharmacie ou de l'apothicaire | Date | Montant de la Facture |
| OPHARMACIE ALLAMI Docteur en Pharmacie 435, Bd. Panoramique Polob ra. Tel: 0522 52 19 99 | 29/3/2021 | 743,00 |

Lot N° : x40ed
 Exp : de Nancy
 PPV : Cardiaque
 AR : 158,00
 taux de Nancy
 Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
 et Vasculaire (Nancy)
 Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)
 Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

29 MARS 2024

Casablanca, le الدار البيضاء، في :

Dr HAMZA BENOUNA

x 158,00

Co Idrat 300 1,00

100

400

3x 34 1,00

100

300

T = 743,00

PHARMACIE CALIFORNIE
ALI ALAMI

Docteur en Pharmacie
435, Bd. Panoramique Polo
Casablanca - Tél: 0522 52 19 00

Dr. Hamza BENOUNA
Cardiologue
Bd. Abdelmoumen et Rue Abdelmalek
CASABLANCA
Tél: 05 22 86 39 39 / 38 38

016224 02/27
PPV 37DH00

016224 02/27
PPV 37DH00

من وبنقة عبد المالك أبيمروان - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 38 38 - 05 22 86 39 39
Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmalek Abou
Tél. : 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38 - Urgences : 06 61 16 96 78 - E-mail

57,00

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب ببانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات ببانسي

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

ELECTROCARDIOGRAMME

Nom :

M A J B A R

Prénom : Nadia

Date de naissance :

17 - 02 - 65

Age : 59 ans

Date d'examen :

29 - 03 - 24

Heure :

Motif d'examen :

ROS

Traitements :

Conclusions :

Dr. Hamza BENNOUNA
Bd. Abdelmoumen et Rue Abdellah Marocaine
Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Abdellah Marocaine - CASABLANCA
Téléphone : 05 22 86 39 39 - Urgences : 06 61 16 96 78 - Fax : 05 22 86 38 38

اقامة هشام، زاوية عصافير العالية، المدخل السادس، الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 39 39 - المالك ابو مروان

FC 69
PR 162
QRSD 87
QT 398
QTc 426

--Axe--

P 56
QRS 23
T 24

